



Aide au sujet des clubs house

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 5 avril 2004

Bonjour,

Pouvez vous me donner un avis sur le fait que des personnes fument cigarettes sur cigarettes dans un club house de tennis, quand il y a des réunions, des tournois, le soir et qu'il n'y a aucune évacuation de l'air vicié. Des enfants fréquentent le club house, notamment le mercredi et jouent avec les mégots qui restent en place depuis la veille au soir.

Que puis je faire, quel est la solution, je suis devenu l'ennemi des fumeurs qui me prennent pour un gêneur et un original.

Le président du club et surtout sa femme sont fumeurs....

cordialement,

Réponse :

Vous pouvez utiliser les [outils](#) que DNF vous propose pour faire respecter vos droits à respirer de l'air pur dans les lieux clos et couverts.

Vérifiez cependant que ces lieux répondent à l'une des définitions contenues dans l'article R. 3511-1 du code de la santé publique en application de l'article L. 3511-7 du code de la santé publique